

■ **calm & go S.à r.l.**, à Genève, rue François-Versonnet 3, CH-660-2347005-6. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 25.10.2005. But: exploitation d'un restaurant à l'enseigne 'calm & go' avec vente à l'emporter ou toute autre activité y relative. Capital: CHF 20'000. Associées: Sacco Alessia et Sacco Jehanne, toutes deux d'Italie, à Carouge (GE), pour une part de CHF 10'000 chacune. Gérants: Chebbah Skander, de Neuchâtel, à Carouge (GE), et Eraers Patrick, de Lully (VD), à Genève, lesquels signent individuellement; les associées n'exercent pas la signature sociale. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce.

Journal no 13065 du 28.10.2005
(03087488 / CH-660.2.347.005-6)